LE FIGARO 17-01-08

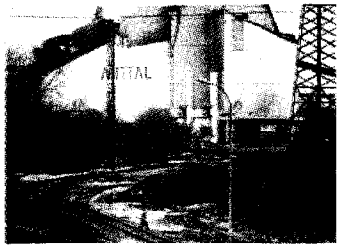

ArcelorMittal réduit la voilure en Lorraine

Le numéro un mondial de l'acier a annoncé, hier en comité d'entreprise, son projet de réorganisation, qui inclut la suppression de 600 postes à Gandrange (Moselle). Cette décision a suscité une levée de boucliers de la part des syndicats et l'inquiétude du gouvernement. Le sidérurgiste affirme qu'il parie toujours sur la France et qu'il va y accroître sa production d'acier. ***Page 22***

ArcelorMittal ravive l'inquiétude en Lorraine

INDUSTRIE
Le sidérurgiste prévoit de supprimer 600 postes à Gandrange (Moselle) mais assure poursuivre ses investissements en France.

LA NOUVELLE a été confirmée hier en comité d'entreprise : ArcelorMittal compte supprimer 595 postes dans son usine de Gandrange (Moselle) sur 1 108. L'aciérie et un des deux laminoirs du site seront arrêtés. La direction de l'entreprise veut désormais spécialiser Gandrange sur le laminage de fil machine. Des coûts de maintenance deux fois plus élevés aux autres sites et une perte nette de 36 millions d'euros expliquent cette décision.

« *Aucun emploi ne sera supprimé,* a déclaré au *Figaro* Gonzalo Urquijo, membre de la direction générale. *Une solution sera proposée à tous les salariés concernés, à Florange ou à Luxembourg* » (à une trentaine de kilomètres). Ce qui devrait répondre aux attentes d'Hervé Novelli, le secrétaire d'État aux Entreprises, qui a déclaré à l'Assemblée nationale attendre « *du groupe ArcelorMittal qu'un plan de revitalisation locale, à la hauteur des enjeux, soit mis en place* », ajoutant qu'il « *suivrait personnellement ce plan et qu'aucun des salariés concernés ne devra rester sur le carreau* ».

Il n'empêche que l'annonce de réduction d'emplois dans la sidérurgie lorraine rappelle de mauvais souvenirs. La direction d'ArcelorMittal se veut pourtant rassurante concernant l'avenir de la sidérurgie dans cette région. Et de rappeler qu'il n'est désormais plus question d'arrêter les hauts fourneaux lorrains en 2009 comme prévu avant la fusion entre Arcelor et Mittal Steel (2006).

Les partenaires sociaux en colère

« *Nous allons maintenir les hauts-fourneaux de Florange. Cette année, 65 millions d'euros seront investis à Florange, c'est 60 % de plus qu'en 2007. Il existe des débouchés réels pour les produits sidérurgiques lorrains* », précise Gonzalo Urquijo. La production d'acier de Florange devrait atteindre 2,4 millions de tonnes contre 2,2 cette année. Dunkerque et Fos-sur-Mer enregistreront également une hausse de leur production. Gonzalo Urquijo reste toutefois prudent sur ses prévisions de marché. La demande reste forte pour l'acier, mais « *tout dépend des produits concernés* ».

Les syndicats et les élus locaux ne s'attendaient pas à une telle décision, inscrite dans un projet de réorganisation des sites européens du groupe. La CFDT crie au « *scandale* » et a demandé à la direction générale un moratoire pour la réorganisation projetée en Lorraine. Celle-ci doit être rediscutée le 15 février à Luxembourg. La CFE-CGC indique « *ne pas pouvoir accepter l'argumentaire du plan de fermeture de l'usine* ». Les syndicats ont d'ailleurs l'intention de maintenir l'arrêt de la production jusqu'à ce soir, convaincu de la viabilité du site dans son état actuel. L'émotion suscitée par cette annonce est aussi liée à la surexposition médiatique de cette usine lors de l'OPA de Mittal Steel sur Arcelor en 2006.

Les syndicats et les élus locaux ne s'attendaient pas à une telle décision. La CFDT crie au scandale et a demandé à la direction générale un moratoire pour la réorganisation projetée en Lorraine. *N. Bouvy/EPA*

Le groupe en France

28 000 salariés (sur 320 000 répartis dans 60 pays)
Ventilation par activité
Aciers longs : 1 800 salariés
Aciers plats : 15 300
Distribution : 5 300
Inox : 4 900
Principaux sites
Dunkerque (Nord)
Florange (Moselle)
Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

Lakshmi Mittal avait alors convié les journalistes à visiter cette usine, rachetée en 1999 à Usinor (devenu Arcelor) et dans laquelle son groupe a réalisé plus de 60 millions d'euros d'investissements. C'est insuffisant et pas satisfaisant pour Jean Kieffer, le maire d'Amnéville, dont la commune abrite une partie de l'usine de Gandrange. L'élu a l'intention de déposer un référé au tribunal de grande instance de Thionville pour demander la nomination d'un comité d'experts et démontrer que le site a été mal géré. « *Cela fait quarante-trois ans que je suis maire, et c'est la première fois que je vois une conjoncture aussi favorable sur l'acier* », ajoute Jean Kieffer.

ELSA BEMBARON